

ASSURANCES

Couvertures assurance possibles pour l'Association Sportive

Assurance individuelle MAIF :

1. à souscrire au moment de la prise de licences au tarif de 0.74 € par élève licencié pour l'année 2008/2009

IMPORTANT : Au niveau Informatique, à la fin de chaque prise de licence, un choix est proposé : Oui ou Non.

En répondant OUI, vous confirmez la couverture supplémentaire de 0,74 €

En répondant NON, vous indiquez que l'élève est pris en charge par une autre assurance que la MAIF.

2. En cas de sinistre, la déclaration(*) est établie par l'AS concernée, sous le numéro MAIF national (02266257J) et adressée au directeur du Service Régional UNSS.

Celui-ci attestera que l'assurance individuelle MAIF a été souscrite et transmettra la déclaration à la MAIF Niort

Forfait Assurance MAIF « collective » :

Contrat d'AS MAIF à l'initiative de l'Association Sportive.

En cas de sinistre, la déclaration est établie par l'AS concernée sous son propre numéro et adressée à la délégation départementale MAIF.

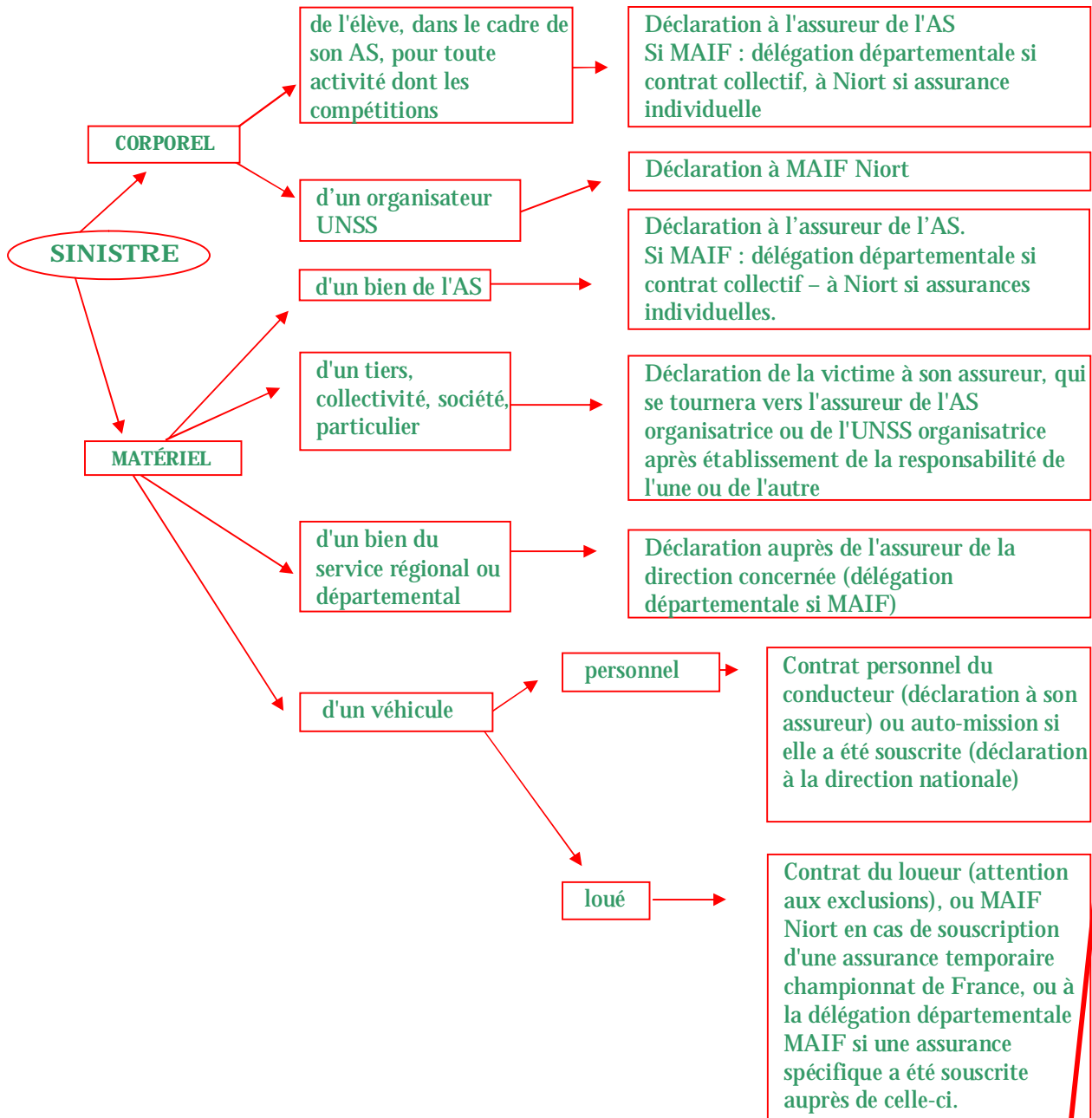
NOTA BENE :

En cas de location d'un véhicule (à l'occasion d'une compétition nationale) : ne pas prendre l'assurance loueur, la MAIF établi un forfait plus intéressant.

(*) disponible en téléchargement - voir liens ci-dessous

../..

G) – SCHEMA RECAPITULATIF DE DECLARATION DE SINISTRE



COMPLÉMENTS D'INFORMATION ET LIENS

../..

sur le site national de l'UNSS – rubrique « Documentation »
puis Espace juridique / Assurances



Documents disponibles :

LES TEXTES OFFICIELS

ASSOCIATIONS (LOI DU 1ER JUILLET 1901)
ASSOCIATIONS (DÉCRET DU 16 AOÛT 1901)
LOI SUR LE SPORT (EXTRAITS)
CODE DE L'ÉDUCATION (EXTRAITS)
CODE CIVIL DIRIGEANTS ASSOCIATIFS
CODE CIVIL RESPONSABILITÉ
CHEFS D'ÉTABLISSEMENT ET AS
ENSEIGNEMENT DE L' EPS
ENSEIGNEMENT DE LA NATATION
DÉPLACEMENTS EN VÉHICULES PERSONNELS
ENSEIGNANTS D'EPS ET AS
RESPONSABILITÉS À L'ÉGARD DES ÉLÈVES

ARTICLES DE LA REVUE EQUILIBRE

NAGER SANS DANGER
ACCIDENTS ET DÉCLARATION
L'AS EN DÉPLACEMENT: PRÉCAUTIONS ET OBLIGATIONS
FAIRE VIVRE SON ASSOCIATION SPORTIVE
ORGANISER UNE RENCONTRE SPORTIVE
MÉMO "ASSURANCE" DES AS
LA RESPONSABILITÉ PÉNALE
DROIT ET IMAGE

FORMULAIRES MAIF (FORMAT PDF À TÉLÉCHARGER)

[Déclaration accident](#)
[Déclaration RAQVAM](#)
[Document explicatif](#)

sur le site du rectorat (cliquez sur le logo ou l'adresse) :

<http://www.ac-creteil.fr/eps/TextesOfficiels/securite/TransportCollegienVehiculeEnseignant.pdf>

sur le site de la MAIF – Espace « Enseignants » :

<http://www.maif.fr/portail/maif/tous/listethemes?itemDesc=menu&orderId=6&menuId=500006>

